

**Comité exécutif du Programme
Du Haut Commissaire**

26 septembre 2017
Français
Original: anglais et français

Soixante-huitième session
Genève, 2-6 octobre 2017

Actualisation sur les programmes globaux

A. Introduction

Les programmes globaux du HCR ont pour but d'assurer une protection et des solutions aux réfugiés et autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation, et sont régis par les stratégies quinquennales pour la santé publique¹ ; le VIH/sida ; l'eau, assainissement et hygiène (WASH) ; la nutrition ; la sécurité alimentaire ; l'éducation ; les installations et abris ;² l'énergie³ et l'environnement ; et les moyens de subsistance.⁴ Les programmes sont mis en œuvre en collaboration avec des partenaires dont des gouvernements, des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations et le secteur privé.

À travers la « Politique sur les alternatives aux camps »,⁵ le HCR promeut les objectifs de sa « Politique sur la protection des réfugiés et les solutions en milieu urbain »⁶, le recours aux interventions en espèces (CBI)⁷, ainsi que l'inclusion des réfugiés dans les structures nationales et la collaboration avec les acteurs du développement, conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Les orientations stratégiques du Haut Commissaire et l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable offrent un cadre général pour les activités sectorielles et sont régis par une approche fondée sur l'âge, le genre et la diversité.

B. Mise à jour sur les secteurs techniques

Santé publique

La stratégie du HCR pour la santé publique définit les priorités des programmes en matière de santé publique ainsi que d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH). En 2017, des interventions opportunes et un suivi régulier ont permis au HCR et à plus de 240 partenaires de fournir une assistance vitale à quelque 7,3 millions de personnes dans des camps et autres structures d'accueil des personnes déplacées.

Entre décembre 2013 et mi-2017, plus d'un million de Sud-Soudanais se sont réfugiés en Ouganda. Conformément au CRRF, les efforts concertés du HCR, du Gouvernement de l'Ouganda et d'autres partenaires ont été déployés pour s'assurer que les réfugiés et les communautés d'accueil puissent bénéficier de services de santé de qualité. En Angola, le HCR et les principaux partenaires, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont apporté leur appui à la

¹ Voir <http://www.unhcr.org/530f12d26.pdf>.

² Voir <http://www.unhcr.org/530f13aa9.pdf>.

³ Voir <http://www.unhcr.org/530f11ee6.pdf>.

⁴ Voir <http://www.unhcr.org/530f107b6.pdf>.

⁵ Voir <http://www.unhcr.org/5422b8f09.html>.

⁶ Voir <http://www.refworld.org/docid/4ab8e7f72.html>.

⁷ Voir <http://www.unhcr.org/581363414.pdf>.

fourniture d'une assistance essentielle en matière de santé publique, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, d'alimentation et de nutrition en faveur de plus de 32 000 réfugiés de la région du Kasai en République démocratique du Congo. Au Kenya et au Soudan, le HCR a continué de travailler en synergie avec les autorités nationales et locales, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, les ONG et d'autres partenaires afin de prévenir et d'endiguer les épidémies de diarrhée aiguë. Au niveau mondial, le HCR a également poursuivi, aux côtés de l'OMS, de Gavi⁸ et de *Global Cholera Task Force*, le plaidoyer en faveur de l'administration du vaccin oral contre le choléra comme moyen efficace de prévention de la transmission du choléra dans les situations de crise humanitaire.

À Djibouti et au Rwanda, les évaluations initiales ont donné lieu à une planification avisée de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de soins de santé. Au cours des deux prochaines années, le HCR continuera de travailler avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la possibilité de plans pluriannuels visant à intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux de soins de santé dans six à huit pays dotés de mécanismes de protection sociale, tels que les régimes d'assurance maladie.

Santé reproductive et VIH

Les programmes de lutte contre le VIH et de santé reproductive du HCR sont dispensés dans le cadre de la santé publique, de la protection et du développement communautaire. Dans le camp de Minawao au Cameroun, le HCR et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont soutenu les interventions communautaires et les éducateurs-pairs sur la santé reproductive des jeunes âgés de 13 ans et plus. En Jordanie, au Kenya et au Soudan du Sud, le HCR et la Fondation Bill et Melinda Gates ont continué à renforcer les soins de santé maternels et néo-nataux à travers des interventions à fort impact et à faible coût, comme les soins thermiques pour les bébés de faible poids à la naissance.

Avec l'appui du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le HCR a continué les interventions liées au VIH et à la santé reproductive dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Il s'agissait notamment d'interventions globales pour populations à haut risque, de programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, de la défense des droits des réfugiés vivant avec le VIH et de la facilitation de l'accès à un traitement antirétroviral essentiel au maintien de la vie. En collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le HCR a soutenu le Gouvernement rwandais dans le cadre d'initiatives de prévention du VIH et de traitement antirétroviral en faveur des réfugiés burundais. Une boîte à outils visant à accroître l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive chez les adolescents est également en expérimentation au Rwanda. Avec le soutien du Fonds mondial, le HCR et ses partenaires s'évertuent à assurer à tous les réfugiés burundais au Rwanda un accès aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, et à réduire le déficit en matière de services anti-paludisme au Soudan. Une subvention multi-pays du Fonds mondial permet également au HCR et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) d'offrir des services similaires aux réfugiés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan du Sud.

Nutrition et sécurité alimentaire

Dans un certain nombre de pays, la sécurité alimentaire des réfugiés a été fortement compromise par la diminution des rations. Le HCR et le PAM ont continué de juguler l'impact de ce manque de ressources en fournissant aux plus vulnérables une assistance alimentaire en espèces et en nature pour couvrir leurs besoins fondamentaux. Le HCR demeure profondément préoccupé par les effets à long terme d'un mauvais état nutritionnel sur les réfugiés, en particulier les enfants réfugiés. En 2016, seulement 57% des sites de réfugiés étudiés affichaient un taux de malnutrition aiguë globale (MAG) acceptable. La prévention du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans satisfaisait à la norme dans seulement 26% des sites étudiés, tandis que 76% de ces sites étudiés

⁸ L'Alliance internationale du vaccin.

présentaient un niveau critique d'anémie infantile, un autre indicateur d'une situation de plus en plus désespérée.

Dans ses efforts de lutte contre la malnutrition, le HCR a continué à encourager les interventions à faible coût et à fort impact et l'apport d'une assistance prioritaire aux familles ayant des nourrissons. Le Cadre multisectoriel d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant élaboré en collaboration avec *Save the Children* a été étendu à trois autres pays de l'Est et de la Corne de l'Afrique.

Eau, hygiène et assainissement

Le HCR a continué d'accroître sa capacité de réponse WASH dans les situations d'urgence par un renforcement de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi. Au Bangladesh, le Bureau a assuré des services WASH aux réfugiés Rohingya nouvellement arrivés ; en Ouganda, des études hydrogéologiques ont permis d'identifier des sources d'eau et aidé à la mise en place de systèmes durables d'approvisionnement en eau. En Angola, une assistance WASH a été fournie à la fois dans la phase d'urgence de l'arrivée des réfugiés congolais de la région du Kasai et dans la conception à plus long terme des systèmes d'approvisionnement en eau. Le HCR a également apporté son appui à la gestion durable des aquifères souterrains au Bangladesh, en Jordanie, au Kenya et en Ouganda.

Le HCR a adopté des solutions technologiques plus économiques et respectueuses de l'environnement, en encourageant l'intégration des services WASH aux réfugiés dans les plans nationaux de développement, conformément à l'objectif de développement durable (ODD) n°6 et au CRRF. Le coût des services WASH à long terme dans les situations de réfugiés prolongées est réduit grâce à l'utilisation extensive de l'énergie solaire pour le pompage de l'eau au Tchad, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Le développement des projets de valorisation des déchets a également réduit le coût des services d'assainissement et généré des sous-produits utiles pour les réfugiés en Ethiopie et au Kenya. Il est prévu d'utiliser des espèces en échange d'une assistance WASH.

En juin 2017, le HCR a publié une note d'information qui décrit les cinq principes liant WASH, protection et responsabilité. La note met en exergue les défis en matière de protection et de responsabilité liés aux questions WASH dans les contextes de réfugiés et propose une checklist qui peut être utilisée pour améliorer la sécurité et la sûreté.

Éducation

Conformément à l'ODD n°4 et au CRRF, le HCR a poursuivi son plaidoyer en faveur de l'inclusion des enfants et des jeunes dans les systèmes éducatifs nationaux, en soulignant le rôle clé de l'éducation dans la réduction des risques de protection et l'amélioration de l'autosuffisance. Sur les 71 pays dans lesquels l'accès à l'éducation a été évalué, 64 ne présentent aucun obstacle juridique à l'inclusion d'enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux tandis que sept pays ne permettent qu'une inclusion partielle.

Le HCR a élaboré et commence à déployer un système de gestion d'informations sur l'éducation des réfugiés. Il permettra au HCR et aux partenaires de disposer de meilleures données pour planifier, mettre en œuvre et superviser les programmes d'éducation de manière plus concrète, avec plus de fiabilité et de réactivité.

Avec l'appui du programme Éduquer un enfant, le HCR a continué ses actions en vue d'accroître l'accès des enfants à l'éducation primaire. Au regard des effectifs prévus, le HCR entend atteindre son objectif fixé pour 2017, soit 150 000 nouvelles inscriptions d'enfants non-scolarisés dans le système éducatif. En juin 2017, des équipes multifonctionnelles de 12 pays ont renforcé leurs compétences en matière d'enseignement technique, de financement et de programmation en vue de l'inscription et la rétention scolaires d'enfants non scolarisés.

Le HCR a également proposé des cursus d'éducation certifiés souples à l'intention des adolescents et des jeunes déplacés à travers des programmes d'éducation accélérée. Sous la présidence du HCR, le groupe de travail chargé de l'éducation accélérée, qui comprend des organismes des Nations Unies, des ONG et d'autres partenaires, a élaboré des lignes directrices et des principes qui visent à rehausser la qualité des programmes d'éducation accélérée et partant, d'améliorer l'éducation certifiée pour les jeunes déplacés.

Des programmes d'apprentissage connecté ont été étendus pour faciliter un meilleur accès à l'enseignement supérieur. Quelque 6 500 étudiants suivent actuellement des cours mixtes en ligne, qui associent la technologie du numérique aux méthodes traditionnelles d'enseignement en classe en Afghanistan, au Tchad, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, au Malawi, au Rwanda, au Sri Lanka, au Soudan et en Thaïlande. En collaboration avec l'Université de Genève, le HCR coordonne un consortium d'apprentissage connecté en situations de crise, avec 11 partenaires, pour faciliter le développement de cette initiative. Grâce à l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI), plus de 5 000 étudiants réfugiés poursuivent leurs études supérieures dans 50 pays différents en 2017.

Abris et installations

La stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris fournit un cadre à toutes les opérations permettant d'assurer aux réfugiés un accès digne et sûr aux abris et aux installations. Le HCR garantit des abris en camps et hors camps aux personnes déplacées les plus vulnérables dans plus de 46 pays.

Pour assurer l'intégrité technique de ses réponses en matière d'abris et d'installations et satisfaire les besoins des personnes concernées de manière prompte et durable, le HCR, en collaboration avec des partenaires, a dépêché des experts sur le terrain dès la survenue des situations d'urgence. À ce jour, 22 experts en abris et installations ont été déployés dans le cadre de 11 opérations, notamment en Angola, au Bangladesh, en Colombie, en Iraq, au Népal et en Ouganda.

Le développement continu d'approches novatrices demeure une priorité. Au cours de l'année dernière, le HCR a entrepris des travaux de recherche et développement visant à améliorer l'unité de logement des réfugiés, à mettre au point un nouveau modèle de tente familiale autoportante et à renforcer la qualité des articles de première nécessité. Parmi les efforts à long terme figure en bonne place l'utilisation d'une approche de plan directeur, qui vise à mieux faire correspondre le processus initial de planification des sites aux réalités liées à leur occupation à long terme. De nouveaux principes et de nouvelles pratiques et compétences sont en train d'être élaborés, intégrés et pris en compte dans toutes les opérations, pour pouvoir disposer d'installations viables sur le plus long terme et facilement adaptables aux changements de situations. Le partenariat avec le secteur privé et le milieu universitaire renforce à la fois les approches techniques et de recherche que le HCR applique sur le terrain, ainsi que le rapport global coût-efficacité.

Trente-deux boîtes à outils pour la planification physique des sites ont été déployées dans des missions sur le terrain afin d'aider le HCR à concevoir des installations et des abris sécurisés. Parallèlement, une assistance technique à la conception a été fournie au personnel sur le terrain à travers le coaching, la communauté de pratique et le soutien par les pairs. Dans l'ensemble, 28 experts sectoriels ont renforcé leurs capacités techniques grâce à une formation sur l'application théorique et pratique de la planification des installations.

Le renforcement de la capacité de réponse et de systématisation des interventions urbaines demeure une priorité, compte tenu de l'ampleur et de la complexité sans cesse croissantes des déplacements urbains. Le HCR a entrepris la consolidation des bonnes pratiques dans les réponses en matière d'abris et d'installations en milieu urbain, en vue du perfectionnement des outils et méthodologies.

Le HCR codirige le groupe mondial sur les abris d'urgence. Il coordonne et fournit une assistance technique aux mécanismes nationaux de coordination à travers son équipe mondiale d'appui. En 2017, le HCR a dirigé 12 des 27 groupes opérationnels sur les abris, et coordonné le travail de plus de 380 partenaires.

Gestion des informations, statistiques et évaluation des besoins

Le HCR s'est attelé à mettre en place des processus de gestion de données plus solides tout au long du cycle complet du programme. Un manuel d'évaluation des besoins proposant des orientations pour la conduite d'une évaluation de manière collaborative dans toutes les situations et les contextes de coordination a été publié, et s'accompagne d'une trousse d'outils et d'un soutien direct aux opérations sur le terrain. La couverture des portails internet de données opérationnelles a été étendue à 64 pays et à 15 situations majeures de déplacement. Le HCR entend couvrir toutes les opérations dans le futur.

Les travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre intégré pour la réalisation d'enquêtes auprès des ménages ont débuté, et une trousse d'échantillonnage, des scripts de données et une librairie d'indicateurs seront finalisés en 2017. Les enquêtes sur les ménages et d'autres processus de gestion de l'information ont bénéficié de l'utilisation croissante de la collecte mobile des données via l'outil KoBo, devenue la norme pour ces types de processus de collecte de données humanitaires. L'outil aide à cibler les besoins et contribue à une meilleure coordination avec les partenaires. L'amélioration du partage des données s'est poursuivie grâce à des efforts de collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Forum économique mondial, la Banque mondiale, l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge, le PAM et l'initiative Global Pulse des Nations Unies en vue de la mise en place d'un cadre commun de collaboration en matière de données humanitaires.

En partenariat avec Eurostat et *Statistics Norway*, le HCR a poursuivi la conduite des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux déplacés internes. Des recommandations contenant des orientations détaillées sur les méthodes de collecte concernant les sources de données, les indicateurs et les définitions et systèmes statistiques ont été formulées et seront adoptées par la Commission de statistique des Nations Unies en mars 2018, ainsi qu'un rapport technique sur les statistiques relatives aux déplacés internes.

Enregistrement, gestion d'identité et biométrie

À la fin de juillet 2017, proGres v.4, un système actualisé en ligne pour l'enregistrement et la gestion des cas avait été déployé dans 29 pays, afin d'aider le HCR, les partenaires et les gouvernements d'accueil à uniformiser davantage leurs pratiques en matière d'enregistrement et de gestion des cas. À la même date, plus de 3,8 millions de réfugiés et demandeurs d'asile avaient été enregistrés biométriquement dans 39 opérations s'appuyant soit sur le système biométrique de gestion de l'identité du HCR, soit sur le dispositif IrisGuard de scannage de l'iris utilisé dans les opérations en République arabe syrienne. Un outil de distribution globale (ODG) s'appuyant sur la biométrie pour la vérification de l'identité dans les points de distribution de nourriture, a été finalisé et expérimenté au Burundi et au Kenya. L'ODG, qui garantit un processus de distribution plus sûr et plus efficace, sera étendu à d'autres opérations pour assurer le suivi de la distribution de l'aide.

La capacité technique d'enregistrement d'urgence a été renforcée par la formation à l'enregistrement en contextes d'urgence du personnel dans 20 opérations-pays. Cette capacité a été utilisée pour déployer des experts en enregistrement en appui aux réponses d'urgence en Angola, au Bangladesh et en Ouganda. La formation sur les approches stratégiques de l'enregistrement a contribué au renforcement des capacités de 11 opérations en Asie, en plus du webinaire organisé à l'intention de plus d'une centaine de personnels de protection et d'enregistrement à travers le monde.

Le HCR accroît son action aux côtés des États ainsi que sa collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires clés en vue de renforcer les capacités des États en matière

d'enregistrement civil et d'identification nationale, en assurant l'inclusion des groupes de population déplacés, marginalisés et vulnérables, en particulier les réfugiés et les apatrides. Le Bureau a également conseillé les gouvernements des pays des Amériques et des Balkans occidentaux sur le développement d'outils d'enregistrement et de gestion des cas qui tiennent compte de l'aspect protection.

En outre, le HCR entend tirer avantage de la technologie pour développer une capacité d'identification numérique des réfugiés et des apatrides qui, autrement, n'auraient pas la possibilité de prouver leur identité ou de prétendre aux services offerts. Un tel système permettra d'habiliter davantage les individus en leur donnant la possibilité d'avoir accès aux informations relatives à leur identité et d'en détenir le contrôle, et en leur ouvrant plus d'opportunités d'autonomie et de participation économique.

Moyens d'existence et autonomie

Le HCR s'est employé à explorer de nouvelles méthodes d'inclusion et d'autonomisation des réfugiés et autres personnes concernées, en s'appuyant sur leur résilience, leurs connaissances et leurs compétences et en les reconnaissant comme des agents capables de contribuer au développement des communautés dans lesquelles ils vivent. S'inspirant des résultats des années précédentes, le HCR a élargi son travail pour accroître l'autonomisation économique et l'inclusion des réfugiés, conformément à sa stratégie mondiale de moyens d'existence et aux orientations stratégiques du Haut Commissaire pour 2017-2021.

Le HCR a continué de renforcer la capacité institutionnelle de mise en œuvre des approches axées sur le marché en créant 20 nouveaux postes de moyens d'existence dans les opérations par pays et en renforçant la capacité du personnel et des partenaires dans la conception et la mise en œuvre des programmes de moyens d'existence axés sur le marché, en collaboration avec l'OIT. Les analyses du marché et de la chaîne de valeur ayant servi de base aux interventions sur les moyens d'existence axés sur le marché ont été réalisées dans quatre pays, tandis qu'un outil de mesure de l'impact des programmes de moyens d'existence a été déployé dans 17 pays.

Une composante essentielle de la stratégie de moyens d'existence consiste au développement de modèles d'inclusion économique durable. Le HCR a lancé une initiative de collaboration mondiale visant à la mise en relation des réfugiés artisans avec les marchés locaux, régionaux et internationaux grâce au développement de chaînes de valeur mondiales inclusives. Des lignes de produits fabriquées par des réfugiés ont été développées en partenariat avec des entreprises sociales locales dans sept pays et ont fait l'objet de tests de marché lors de la foire commerciale « Maison et Objet » à Paris. Des lignes de produits sont en cours de développement dans quatre autres pays en vue du lancement en février 2018.

Le HCR a travaillé en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole, pour l'élaboration de programmes conjoints de développement agricole dans 12 pays. Il s'est également associé au Centre international de recherche agricole dans les zones arides et à la Banque mondiale pour la réalisation d'une étude portant sur les systèmes de production hydroponique dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Un nouveau partenariat a été établi avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en vue de la création d'un fonds d'assistance technique aux prestataires des services financiers dans 10 pays. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le HCR ont continué de promouvoir l'accès des réfugiés aux marchés locaux du travail et ont réuni 36 employeurs du secteur privé pour élaborer des recommandations visant à surmonter les obstacles à l'emploi des réfugiés.

Énergie et environnement

Conformément aux engagements pris dans le cadre des ODD, le HCR s'est concentré sur l'élimination des risques environnementaux auxquels sont exposés les réfugiés et les communautés d'accueil et la réduction des dommages causés à l'environnement tels que

l'épuisement des forêts. Avec le Fonds vert pour le climat, le HCR a aidé au renforcement de la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil aux changements climatiques au Cameroun, au Niger, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Dans le cadre du Partenariat de l'ONU pour l'éducation aux changements climatiques avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le HCR a pris ses premières mesures visant à la neutralité climatique en compensant les émissions du Siège pour 2016. En étroite collaboration avec la FAO, le HCR a poursuivi la production de biomasse, mené des évaluations forestières et élaboré des plans de gestion de l'environnement en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Au nord Cameroun, un partenariat du secteur privé avec Land Life Company a soutenu un projet de reboisement à grande échelle utilisant des technologies innovantes.

Des progrès ont été enregistrés en termes d'alternatives énergétiques sûres et durables. En mai 2017, et avec le soutien de la Fondation IKEA, le camp Azraq en Jordanie est devenu le premier camp de réfugiés alimenté à l'aide des énergies renouvelables. La capacité de la centrale solaire de deux mégawatts sera portée à 5 mégawatts, ce qui permettra ainsi de réaliser une économie de coûts de plus de 4 millions de dollars par an et de réduire de six tonnes les émissions de dioxyde de carbone par an. Les travaux de construction d'une centrale solaire de 12 mégawatts seront également achevés dans le camp Zaatari, en Jordanie, en 2017.

Le HCR a collaboré avec de multiples ONG et organismes des Nations Unies partenaires à la mise à jour et à l'harmonisation des approches d'évaluation de l'impact environnemental des programmes. Les partenariats ont été renforcés avec la FAO, la Banque mondiale, la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)*, *Schneider Electric*, le *Massachusetts Institute of Technology (MIT)*, la Fondation IKEA, *Philips Lighting*, *Eurelectric*, Action pratique, *Mercy Corps* et Ingénieurs sans frontières pour accroître la capacité, l'expertise et l'innovation.

C. Autres initiatives

Alternatives aux camps

La politique du HCR en matière d'alternatives aux camps vise à permettre aux réfugiés de vivre avec plus de dignité et d'indépendance en tant que membres des communautés dans lesquelles ils sont installés. Dans l'optique de mesurer les progrès réalisés et d'identifier les domaines à améliorer dans la mise en œuvre de la politique, un outil de diagnostic a été utilisé pour analyser les données sur les opérations du HCR couvrant environ 10 millions de réfugiés. Il a montré que 69 pour cent des populations de réfugiés vivent actuellement hors des camps. Les conclusions de l'outil de diagnostic de 2017 font état des efforts accrus dans des domaines tels que le plaidoyer et la communication avec les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que dans l'engagement croissant du HCR auprès des autorités nationales. Toutefois, il y a lieu d'intensifier davantage la collaboration et d'éliminer certains obstacles auxquels les réfugiés continuent de faire face dans leur participation à l'économie locale.

Synergies entre l'humanitaire et le développement

Le HCR et la Banque mondiale ont renforcé de manière significative leur coopération grâce à l'opérationnalisation d'une facilité mondiale de financement concessionnel au Moyen-Orient. Un programme de financement de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale en faveur des pays accueillant un grand nombre de réfugiés (IDA18) est en train d'être mis en place au Cameroun, au Tchad, au Congo, à Djibouti, en République démocratique du Congo, au Niger, au Pakistan, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. En outre, le HCR et la Banque mondiale ont programmé huit sessions de formation visant à familiariser le personnel des pays clés au mandat de la Banque mondiale et à la réponse aux déplacements forcés.

Le HCR, en collaboration avec l'OIT, a élaboré un plan d'action commun en faveur de l'accès des réfugiés aux marchés du travail, aux droits au travail et aux moyens d'existence. Le HCR a bouclé une série de concertations avec l'OCDE en Europe et en Amérique du Nord, qui a abouti à un plan d'action commun de sensibilisation des employeurs sur les questions de l'emploi des réfugiés. Tout en poursuivant l'engagement opérationnel avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR s'est également attelé à rechercher d'autres domaines stratégiques de collaboration. Le HCR a été associé aux préparatifs de l'organisation de la Conférence internationale sur la protection sociale dans les contextes de fragilité et de déplacement forcé, qui aura lieu à Bruxelles en septembre 2017 pour renforcer les opportunités de partenariat avec les acteurs du développement afin de mettre en cohérence les interventions en espèces et de protection sociale.

En signe de l'intérêt croissant des bailleurs de fonds, le Gouvernement du Danemark a renouvelé son appui aux programmes axés sur les solutions innovantes jusqu'en 2021. Le Gouvernement du Luxembourg a également accordé une contribution spécifique pour appuyer la stratégie du HCR visant à collaborer avec un éventail plus large de partenaires au développement tout en préservant et promouvant les principes humanitaires.

Interventions en espèces

Le HCR a respecté son engagement du « Grand compromis » relatif à la programmation des interventions en espèces, et a fourni une aide en espèces à 2,5 millions de personnes affectées dans 60 opérations en 2016. L'aide en espèces a augmenté de 325 millions de dollars en 2015 à 688 millions de dollars en 2016, dépassant pour la première fois l'enveloppe de l'assistance en nature.

L'aide en espèces est utilisée à des fins très variées, y compris la protection, les besoins de base et les moyens d'existence. La plupart des interventions en espèces ont été effectuées sous la forme de subventions polyvalentes en espèces, offrant aux bénéficiaires la dignité de choix. Le HCR a transféré 145 millions de dollars en espèces au titre d'aide au retour des réfugiés et accordé une aide en espèces pour des besoins spécifiques de protection dans une trentaine d'opérations.

Le HCR a formé plus de 2 000 membres du personnel et des partenaires aux interventions en espèces et mis des outils et des systèmes y afférents à la disposition de la communauté humanitaire. Grâce aux mécanismes communs d'interventions en espèces, le HCR a négocié et institué des services de transfert d'espèces gérés par le secteur privé mais accessibles à tous les partenaires aux mêmes termes et conditions. Le HCR et le PAM ont signé un avenant à leurs précédents protocoles d'entente pour inclure l'aide en espèces aux réfugiés.

Les missions sur le terrain sont capables de mener des interventions en espèces efficaces et efficaces selon l'approche « pays cible » du HCR. Les capacités en matière de gestion financière et d'obligation redditionnelle seront davantage renforcées grâce à l'implémentation du nouveau cadre de surveillance des espèces.

L'amélioration de l'aide rapide en espèces s'avère indispensable dans la préparation aux situations d'urgence. Les partenariats demeurent essentiels pour le partage des connaissances, des systèmes et des outils, et dans la recherche des approches communes d'interventions en espèces.